



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°19 novembre 2015



Chers Archampoises et Archampoises,

On est presque sorti de l'auberge ! Je vous annonçais le mois dernier le choix imminent d'un nouvel aubergiste ; ça a pris un peu plus de temps mais ça y est, c'est fait. Après plusieurs rebondissements, le Conseil municipal a choisi, le 21 octobre dernier, un nouveau délégataire de service public, en la personne de Guilhelm Gazeau ! Ce chef-cuisinier expérimenté de 44 ans, qui a tenu dans un passé récent une très bonne table à Champel, revient en France pour mettre son talent au service d'Archamps. Nous nous en réjouissons et lui souhaitons bonne chance ! Son installation est en cours pour une réouverture prévue d'ici la fin de l'année.

Le défi n'est pas mince car son prédécesseur, M. Jean-Michel Richoux, a placé la barre très haut, en faisant de l'auberge d'Archamps, avec le soutien de la précédente municipalité, un établissement très renommé.

A ce propos, j'aimerais couper court aux rumeurs persistantes : nous n'avons chassé personne. Lorsque nous avons été élus en mars 2014, nous avons commandé un audit financier, qui a révélé un déséquilibre dans le budget de l'auberge au détriment de la commune. Nous avons alors proposé, à plusieurs reprises, à M. Richoux, d'augmenter ses loyers, en y incluant notamment une redevance légale d'occupation du domaine public. Cette augmentation légale devait préfigurer le futur contrat de délégation de service public. Or M. Richoux n'a pas accepté, préférant mener le contrat initial jusqu'à son terme, soit le 24 octobre 2015.

Nous étions alors fin 2014 et pour ne pas perdre plus d'argent, nous avons décidé, en application des règles de la domanialité publique, d'une augmentation unilatérale du loyer de l'auberge. Mais l'aubergiste s'est arcbuté sur une logique purement privée et nous a alors assigné en justice. A ce moment, la donne a changé : notre décision d'augmentation, aussi légitime fût-elle, allait nous entraîner dans un procès long et coûteux. Aussi, en avril 2015, nous avons conclu une transaction : la société de M. Richoux a accepté d'augmenter sa redevance commerciale de 3,5 à 5% de son chiffre d'affaires, en appliquant le contrat et nous avons abandonné notre droit à une redevance d'occupation domaniale.

La nouvelle procédure de délégation de service public était alors lancée dans une ambiance apaisée. Nous avons garanti à M. Richoux qu'il pourrait candidater à sa propre succession mais celui-ci n'a pas souhaité concourir et nous a indiqué qu'il partirait le 24 octobre au terme de son contrat. Durant l'été, une commission désignée par le Conseil municipal a procédé à l'examen de trois candidatures et établi, après analyse des offres et auditions, un classement des candidats. J'ai rencontré chacun d'eux fin août pour une phase dite de « négociations » où nous avons défini les éléments essentiels de leur futur contrat de délégation de service public.

Le 8 septembre, le Conseil municipal aurait pu déjà choisir le nouveau délégataire, mais l'oubli lors de la convocation de deux pièces jointes risquait d'invalider la procédure ; nous avons donc préféré repousser le choix au 29 septembre. A cette date, le candidat qui présentait un léger avantage sur les deux autres a alors été désigné à la majorité. Le lendemain, coup de théâtre, je découvrais qu'une procédure de liquidation judiciaire courrait contre lui en Suisse et qu'un jugement était prévu le 12 octobre ; j'ai donc reconvoqué le Conseil municipal pour le 21 octobre et proposé aux conseillers de choisir, parmi les deux candidats restant, celui qui avait obtenu la deuxième meilleure évaluation : le conseil a majoritairement approuvé ce choix en votant pour M. Gazeau, et je suis sûr que ce choix vous plaira : le service public sera assuré et il sera d'une très grande qualité ! Je vous invite donc à venir très bientôt à l'Auberge, vous allez vous régaler !

Archamps, le 31 octobre 2015
Le Maire, Xavier Pin

Mairie d'ARCHAMPS

La vie de la Mairie

Comme vous le savez, l'ancien secrétaire général Jean-Luc Turco a demandé sa mutation et c'est avec plaisir que nous avons accueilli notre secrétaire général intérimaire Monsieur Thierry Guillot. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions de son aide précieuse en cette période de transition.

D'autre part, afin de nous aider dans la création et le développement de nos projets, nous nous réjouissons de l'arrivée depuis le 8 octobre 2015, et pour une durée de 6 mois, de Natacha Philippe, jeune et dynamique chargée de projets de 27 ans, au bénéfice d'une formation dans le développement durable et de 3 ans d'expérience en Mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au chapitre des départs, nous avons dit au revoir à Lauriane Baud, adjointe administrative, engagée en septembre 2014, dont le contrat prenait fin ce 30 octobre, en remplacement d'Alix Dutoit en congé maternité. Nous la remercions de son engagement sans faille durant cette année et lui souhaitons le meilleur dans sa vie professionnelle et dans sa vie tout court.

Gaël Louchart

Natacha Philippe



Repas des aînés du CCAS

Le dimanche 11 octobre, 136 des aînés de notre village se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un repas offert par le centre d'action social de la mairie d'Archamps.

Le traiteur Presset de Collonges avait concocté un succulent repas, accompagné en musique par l'accordéoniste Monsieur Cherruault Bernard, qui nous a enchanté avec ses mélodies d'antan. Les heureux gagnants de la pesée du panier, et de la tombola, sont repartis les bras chargés de cadeaux. Et tous les conviés se virent remettre de jolis petits pots de cyclamens ainsi que quelques délicieuses gourmandises au chocolat. L'ambiance fut à la fête et aux retrouvailles joyeuses parmi les aîné(e)s et les ami(e)s de longue date.

Vous êtes nés avant le 31 décembre 1949 ?

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire en mairie afin de participer au repas des aînés 2016.

Inutile de faire cette démarche si vous êtes déjà inscrits sur les listes électorales communales.

Portez-vous bien et au plaisir de vous compter parmi nous.

CCAS - ARCHAMPS



Fête de la pomme à Blécheins



La sémiante association « **Blécheins en Fête** » avait donné rendez-vous à tous les habitants, **le samedi 10 octobre** dès 14 h, devant la fontaine du hameau, pour son automnale manifestation que l'Europe lui envie : « **La Fête de la Pomme** ».

Comme chaque année, la route de la Croix fut fermée à la circulation, pour laisser place à l'imposant pressoir d'époque. Son complice le broyeur ne put s'empêcher comme chaque fois de faire des misères en faisant fumer son moteur. Mais cela n'altéra en rien l'enthousiasme de l'équipe, qui sait toujours faire preuve de grands talents de prestidigitation dans ces moments. Sous un ciel

gris souris, c'est une belle foule qui se retrouva dans une atmosphère sereine et conviviale. Cette année, une pressée fut suffisante et les participants purent se délecter des délicieuses pâtisseries qu'ils avaient confectionnées, ainsi que de la pétillante chèvre préparée et offerte par Patrick Pillet. Les jeunes filles du village grimèrent les visages des plus petits jusque tard dans l'après-midi, pour leur plus grande joie. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette sympathique fête et à l'année prochaine !

Gaël Louchart

Allez, raconte... (suite)

Contrairement à ce qui fut écrit dans un précédent numéro, Anne-Marie Joye nous fait le plaisir d'encore nous raconter l'ancien temps, ici, à Archamps. Un voyage « fantastique », une belle et fine tranche d'un bout d'histoire, étalée sur ces lignes offertes à vos yeux. Bonne lecture !

Je me rappelle... La guerre.

A cette époque, la route d'Archamps descendait pas comme on la connaît maintenant. Le chef-lieu n'était pas là où on le connaît à présent.

Mon père, le dimanche, m'envoyait chercher les journaux pour les clients de notre pension.

En ce temps-là, les journaux en couleurs n'existaient pas, ils étaient imprimés en sépia.

Il y avait sépia clair et sépia plus foncé.

Et il y avait un grand journal qui m'intéressait particulièrement. Il s'appelait Voila.

Un journal pétainiste, nous précise le frère d'Anne-Marie. Alors dans celui-là, poursuit Anne-Marie, y'avait des actrices de cinéma...

Il y avait des photos de vedettes en tout genre, des choses un peu osées pour l'époque, etc...

Pis mon père, bien sûr, voulait pas du tout que je le lise, pensez donc ! C'était pas de la lecture pour une petite fille comme moi ! Il y avait des grandes actrices dedans, des trucs de mode.

Alors moi, je prenais bien mon temps, sur le retour...

Je m'asseyais sur le muret, à l'angle du café où j'achetais les journaux, devant chez ma copine Simone, et puis alors... je regardais, je regardais... je me délectais des pages sépias de ce Voila, avant de rentrer à la maison, nous avoue-t-elle avec un petit air de conspiratrice.

Vous savez, la route qui descend d'Archamps, elle descendait pas comme ça avant.

Avant, il y avait une route qu'ils ont du modifier quand ils ont fait l'autoroute. Avant, la route d'Archamps, elle descendait près du chemin de fer.

A cette époque, il y avait un gars qui s'appelait Jacques. On l'appelait Ki Jacques, Kiki. Hé ben pendant la guerre il était maire d'Archamps. Il habitait au Pont de Combe, là-bas, au bout de l'ancienne route d'Archamps, au bord du ruisseau.

Lui, c'était un point de rdv.

Il était dans un gros réseau de passages clandestins de la frontière ; parce que voyez-vous, il avait un bistrot.

Au fond du bistrot se trouvait la cuisine. Derrière la cuisine, c'était le jardin, et au fond du jardin, c'était le ruisseau. Alors il faisait passer des juifs, de la France à la Suisse, qui n'avaient plus qu'à passer le ruisseau, sous les barbelés, continuer tout droit sous le pont et sur la route, et hop ! Ils étaient en Suisse !

A la libération, il est monté au sommet du clocher. Il était pas grand pourtant, et en plus il était bien bigleux ! Bah il est monté là-haut, et il a mis un grand V de victoire, avec des ampoules derrière, pour célébrer la fin de la guerre ! Hé ben je vais vous dire, c'était ma-gni-fique ! Et lui, bah, c'était un Juste en fait... !

À suivre... Séverine Chopard – Laurent Kalonji

« Un ancien qui disparaît, c'est comme une bibliothèque qui brûle » Proverbe africain

Club Enfants-Ados

Bonjour à tous !

En temps que membres du conseil municipal de la jeunesse, nous vous faisons part du lancement de notre premier projet qui se déroulera **le samedi 14 novembre 2015, de 15h à 18h pour les enfants de 9 à 12 ans et de 18h à 21h pour les adolescents de 13 à 15 ans.**

Il consiste à regrouper plusieurs jeunes autour de diverses activités ou jeux dans la salle des Anciennes écoles. Une participation - montant libre - est demandée - pour acheter un goûter (enfants) et des pizzas (ados).

Les Archampoises(es) sont tous conviés à se réunir pour passer une après-midi et un début de soirée en toute sympathie et amitié, avec collation et divertissement à volonté.

Pour nous amuser, des jeux sont les bienvenus ! Alors les jeunes si vous êtes intéressés venez nombreux ! A bon entendeur !

A bientôt

**Pour le Conseil Municipal de la Jeunesse,
Natacha RIESEN,
Mathilde GAZEAU,
Chloé DOMENJOU**



Le 11 Novembre 2015



Mairie d'ARCHAMPS
1, place de la Mairie
74160 ARCHAMPS
☎ : 04.50.43.62.18
fax : 04.50.43.68.13
e-mail : accueil@mairie-archamps.fr

PROGRAMME DES CEREMONIES
DE COMMEMORATION DU
97^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Mercredi 11 Novembre 2015

➤ **12 H 15 :** RASSEMBLEMENT DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

➤ **12 H 30 :** GARDE à VOUS



DEPOT D'UNE GERBE AU MONUMENT
SONNERIE AUX MORTS
MINUTE DE SILENCE
DISCOURS ET MESSAGES
GARDE A VOUS
DEPOT D'UNE GERBE A L'EGLISE
MINUTE DE SILENCE

➤ **13 H 15 :** VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITE A LA SALLE POLYVALENTE.



Les élus d'Archamps avaient convié leurs homologues des communes franco-suisse limitrophes, ce mercredi 07 octobre dès 18h30 en salle de conseil de la Mairie. Ce lien intercommunal vieux de plus d'une trentaine d'années, perdue et ne fait que renforcer ce besoin inéluctable que nous avons de nous unir dans la construction de notre grande et belle région. Ce fut encore une fois un grand succès puisque tout le monde répondit présent. Georges Etallaz, Maire de Collonges-sous-Salève et ses adjoints, Jean-Luc Peccorini, Maire de Bossey et ses adjoints, Alain Walder, Maire de Bardonnex et ses adjoints, Raymond Gavillet, Maire de Veyrier et enfin le Maire de Troinex qui nous rejoignit plus tard. Etrembières s'étant excusé de son indisponibilité. Entamée dans une bonne humeur aux accents « Goscinyesques », par une tirade des plus hilarante de notre Maire Xavier Pin, comparant notre région à l'Armorique rebelle du temps d'Astérix, la réunion n'en fut pas moins fructueuse en matière de projets communs. Au menu, La Croisette et la redynamisation du foyer de ski de fond, du téléski et de projets d'activités d'été. Un grand projet culturel transfrontalier sous l'aspect final d'un spectacle de danse, la mise en œuvre concrète du dispositif réseau-pouce pour désengorger le trafic. Tous s'accordèrent à enjoindre le pas dans ces projets et la soirée se termina dans la joie et la bonne humeur, par un excellent repas chez Brun dont l'accueil et la cuisine sont toujours aussi chaleureux.

Gaël Louchart

TCAB – Tennis Club Archamps Bossey

Evènement exceptionnel au Tennis Club Archamps Bossey : L'entrée d'un membre du club au classement mondial de l'A.T.P. (Association du Tennis Professionnel) !

Un grand bravo à Yann Wojcik, dont les parents sont membres du club depuis 1980.

De 8 à 18 ans, Yann participe aux tournois de la région et remporte 65 trophées. En 2014, il remporte le même week-end, les tournois adultes d'Archamps, Collonges et Saint-Julien. Une sacrée performance que nous saluons et qui offre l'occasion de féliciter et de remercier son entraîneur **Aurélien Gallière**, qui s'est occupé de lui pendant ces 10 années.

En 2015-2016, Yann s'entraînera au club principal de Varsovie à raison de 5 heures par jour, sa mère étant Varsoviennne, cela lui facilite la vie. En Pologne, il gagne 2 tournois de niveau national en battant les numéros 10 et 16 Polonais. En juillet-août 2015, il participe à cinq tournois « du futur » et gagne ses premiers points A.T.P. en battant le 400^{ème} joueur mondial, le Chilien Mella. Yann joue aussi à Berlin, en inter-clubs Allemand. Cette année, il a même fait un match lors de l'inter-clubs d'Archamps et tout cela à ses frais (voyage en avion compris).

Devant de telles performances, la famille et les amis de Yann cherchent à créer un club de supporters, afin de subventionner et de soutenir sa carrière financièrement et sportivement. **Alors, amoureux du tennis et des prestations impressionnantes de cet enfant du village, n'hésitez pas et contactez-le au 00 41 22 43 74 02 !**

La commune d'Archamps le félicite vivement et encourage tous les archampoises à le soutenir !



Déchets, soyons écoresponsables

Plus de 370 kg de déchets sont produits en France par personne et par an soit plus d'un kg chaque jour par habitant !
Ces déchets doivent ensuite être récupérés, transportés vers une structure capable de les incinérer ou de les recycler, puis traités. Ce cycle de prise en charge des déchets a un large coût pour les mairies et constitue leur principal poste de dépenses environnementales. En effet, plus de 7 milliards d'euros sont consacrés à la gestion des déchets par les collectivités chaque année en France.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui a lieu dans tous les pays de l'Europe du 21 au 29 novembre 2015, chacun est invité à faire des efforts pour réduire la production de déchets de 7 % d'ici 2020, objectif fixé par l'Etat.

Pour cela c'est très simple, voici quelques idées !

Ne pas jeter mais essayer de réparer les objets cassés, donner ce que vous n'utilisez plus, favoriser le compostage, trier grâce aux points d'apports volontaires, apporter en déchetterie les déchets verts, métaux, huiles...

N'oubliez pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Vos idées pour 2016 sont les bienvenues. Rdv sur forum.archamps.fr

Natacha Philippe, chargée de projet



Soirée fondue



Cheese !

Le principe :

Amenez fromage, pain, vin, votre réchaud, votre caquelon et vos fourchettes, une place vous attend. Emportez aussi des fruits, coupés ou pas, pour une grande et délicieuse salade de fruits.

Pour les enfants qui n'aiment pas la fondue, nous préparons un gratin de pommes de terre.

La salle polyvalente ne pouvant accueillir que 200 personnes, veuillez s'il vous plaît vous inscrire à l'adresse suivante avant le 13 novembre prochain :

cheese74160@gmail.com

SOIREE FONDUE CANADIENNE

novembre
20

La frontière, n'en faisons pas tout un fromage !

Pour signifier notre envie de cultiver le vivre ensemble et de se démarquer de certains discours d'exclusion, nous avons passé l'an passé un excellent moment de convivialité en partageant fondues d'ici et d'ailleurs.

Pour renouer le fil et entretenir le mélange, remettons ça et retrouvons- nous à

MAIRIE D'ARCHAMPS

SALLE POLYVALENTE

Dès 19:00

Soirée organisée par l'association Archamps Village avec le soutien de la mairie

Manifestations du Sou des écoles

CALENDRIER 2015-2016

L'objectif principal du Sou des Ecoles : participer au financement des activités pédagogiques et des projets scolaires/extra-scolaires proposés tout au long de l'année aux enfants de maternelle et de primaire du groupe scolaire d'Archamps.

2015

Dimanche 6 décembre

Vente Sapins et raclette

Parking salle Communale - 10h à 18h

2016

Samedi 6 février

Bal déguisé (ouvert à tous)

Salle Communale dès 19h00

Vendredi 12 Février

Vente de Pâtisserie - Ecole de 15h à 17h30

Samedi 27 février

Théâtre - Salle Communale

Vendredi 8 avril

Vente de Pâtisserie - Ecole de 15h à 17h30

Samedi 30 avril

Vide-grenier - Parking salle Communale

Samedi 14 mai

Vente de fleurs (pré-vente avril) - Ecole

Contact :

www.archamps-lesou.fr

contact@archamps-lesou.fr

Téléphone: 06 51 72 07 82

Enquête déplacements grands territoires



2015 2016

Enquête Déplacements

Le recensement de vos déplacements, essentiel pour améliorer votre mobilité de demain

Entre octobre 2015 et février 2016, une grande enquête a lieu sur votre territoire. 7 000 personnes seront interrogées à domicile ou par téléphone. Si vous êtes tiré au sort, participez !

Pour en savoir plus : 04 50 95 06 43

Compagnies Recensement Populaire - Crédit photo : Anselme Luyckx

Logos : France, Rhône-Alpes, Haute-Savoie, AIN, Genève, Chablais

Une Enquête Déplacements Grands Territoires va être réalisée entre les mois d'octobre 2015 et février 2016, sur un territoire qui s'étend de Bellegarde à Evian et du Pays de Gex à la région de Cluses. Celle-ci va permettre de disposer d'informations précises sur vos pratiques de déplacements : combien de déplacements avez-vous effectués hier ? Quels moyens de transport avez-vous utilisés ? Quelles ont été vos activités ? ...

Cette connaissance est importante pour comprendre vos besoins et ainsi adapter au mieux les politiques publiques en matière d'organisation des transports (circulation, stationnement, infrastructures de transport, ...).

Les foyers interrogés ont été tirés au sort : sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois, toutes les enquêtes seront réalisées en face à face et dureront en moyenne 45 minutes. Un enquêteur muni d'une carte de la société AlyceSofreco se rendra au domicile des personnes interrogées : toutes les personnes de 5 ans et plus devront être présentes.

Le recensement de vos déplacements, essentiel pour améliorer votre mobilité de demain !

L'enquête déplacements grands territoires en chiffres

201 communes / Plus de 500 000 habitants / 7 000 personnes enquêtées soit environ **28 000 déplacements décrits / 12 semaines d'enquête / 50 enquêteurs recrutés localement / 1 plateforme téléphonique** située en région Parisienne.

DAMIER LE GUAY et JEAN-PHILIPPE DE TONNAC au « Rendez-Vous d'Archamps »

« Les morts de notre vie » Vendredi 13 novembre 2015 à 20h30

Damien Le Guay et Jean-Philippe de Tonnac sont les invités du prochain « Rendez-Vous d'Archamps » organisé au Centre de Convention Porte Sud de Genève vendredi 13 novembre 2015 à 20 h 30. Un rendez-vous pas commun, un rendez-vous avec la mort pour tenter d'en sortir plus fort.

Damien Le Guay, philosophe, est aujourd'hui, Président du Comité national d'éthique du funéraire et membre du Comité scientifique de la (Société française de l'accompagnement et de soins palliatifs). C'est en 2004 que Damien Le Guay est auditionné par la première Commission parlementaire sur l'accompagnement de la fin de vie, alors, présidée par Jean Léonetti sur les thèmes tels que l'évolution de la mort et de la perte de rituels. Damien le Guay est également maître de conférences à HEC et critique littéraire au Figaro Magazine.

Jean-Philippe de Tonnac, journaliste et homme de plume, a animé pendant près de 10 ans les hors-séries du Nouvel Observateur. En 2004, il a codirigé avec Frédéric Lenoir le collectif La mort et l'immortalité.



Le Fil d'Ariane

Série de concerts « Jeunes Talents en Quatuor »

• **Dimanche 15 novembre 2015**
17h, Aula du Campus adventiste, Collonges
« **Quatuor Balin** » et piano
Quatuor de Mozart et Borodin et Sonates de Vivaldi, Kalivoda, Kreisler, ...
Entrée libre, collecte à la sortie.

• **Décembre 2015**
Eglise de Collonges-sous-Salève
Concert de Noël
Après quelques motets à capella, le public sera invité à chanter des chants de Noël avec le chœur.
Entrée libre, collecte à la sortie.